



PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Lille, le 18 avril 2017

Communiqué de presse

MAGALI DEBATTE, NOMMÉE SECRÉTAIRE GÉNÉRALE POUR LES AFFAIRES RÉGIONALES AUPRÈS DU PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE



Magali Debatte, conseillère budgétaire et modernisation au cabinet du ministre de l'Intérieur depuis septembre 2016, a été nommée secrétaire générale pour les affaires régionales (SGAR) auprès du préfet de la région Hauts-de-France, Elle a pris ses fonctions le 18 avril.

Elle succède à ce poste à Pierre Clavreuil, récemment nommé sous-préfet de Lorient.

Titulaire d'un diplôme d'ingénieur des études et des techniques d'armement et d'un DEA d'électronique, Magali Debatte a commencé sa carrière en tant qu'ingénieure militaire au service de la Marine nationale, à Brest sur la base de l'Île Longue, de 1993 à 2001.

En 2002, elle devient chargée de mission auprès des conseillers techniques chargés du développement économique et de l'équipe régionale à la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR).

Elle est nommée, en 2004, conseillère technique au cabinet du ministre délégué à la recherche et aux nouvelles technologies.

En novembre 2004, elle rejoint le ministère de l'Intérieur en qualité d'administratrice civile sur le poste de chef du bureau des interventions économiques et de l'aménagement du territoire, à la sous-direction des finances locales et de l'action économique au sein de la direction générale des collectivités locales (DGCL). En 2007, elle accède à la fonction de sous-préfète, directrice de cabinet du préfet du Maine-et-Loire. En 2009, elle devient chef de la mission « mobilité-débouchés », à la sous-direction du corps préfectoral et des administrateurs civils au sein de la direction de la modernisation et de l'action territoriale (DMAT). Elle est nommée secrétaire générale de la préfecture de la Sarthe en 2011 et directrice de projet en charge de la modernisation et de la simplification à la direction de la modernisation et de l'action territoriale (DMAT) en 2014.

En tant que collaboratrice du préfet de la région Hauts-de-France, la secrétaire générale pour les affaires régionales l'assiste pour l'animation et le suivi des dossiers afférents aux politiques conduites par l'État en région, en lien avec les préfets de départements et les directeurs régionaux de l'État, et en associant les services territoriaux des établissements publics de l'État.

Elle coordonne l'action des services déconcentrés de l'État en région et prépare les décisions soumises au collège des préfets de département et des directeurs régionaux (comité de l'administration régionale – CAR). Elle exerce également une responsabilité de gestion et d'impulsion des actions de modernisation et de mutualisation des moyens de l'État et d'animation sur les questions de ressources humaines.